



DOSSIER D'INSCRIPTION

***SPEAK'N'SKATE CAMPS
2012***

***MUC SKATEBOARD
BOARDER GANG***

(Merci de m'imprimer RECTO/ VERSO)



SOMMAIRE

1	LETTRE DE PRESENTATION	3
2	DOCUMENTS ET PIECES CONSTITUFS DU DOSSIER.....	4
3	PROJET EDUCATIF	5
3.1	LE SEJOUR	5
3.2	ACTIVITES	5
3.3	L'ENCADREMENT	5
3.4	ASPECT EDUCATIF	6
3.5	PAQUETAGE INDIVIDUEL	7
3.6	ASPECT FINANCIER	7
3.7	ASPECT MATERIEL.....	8
3.8	HEBERGEMENT / REPAS	8
3.9	ACCUEIL.....	8
4	FICHE D'INSCRIPTION SPEAK'N'SKATE CAMPS.	9
5	FICHE DE GESTION ARRIVEE ET DEPART.....	10
6	CONTRAT DE VENTE / EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER	11
7	FICHE LIAISON MEDICALE.	13
8	AUTORISATIONS PARENTALES.....	15
8.1	Autorisations de transport.....	15
8.2	Autorisation d'utilisation d'image.....	15
8.3	Autorisation de traitement médical en cours.....	15
8.4	Autorisation de soins d'urgence.....	15
9	CONTRAT DE VENTE / EXEMPLAIRE A CONSERVER.....	17
10	PLANNING BOARDERGANG "SPEAK'N'SKATE 2012".....	19



1 LETTRE DE PRESENTATION

Madame, Monsieur

Bienvenue aux « Speak'n'Skate camps » du MUC Skateboard/Boarder Gang!

Notre association « Boarder Gang Montpellier Skateboard Université Club » est une section de l'association MUC Omnisports (29 disciplines, 12 000 adhérents).

Nous sommes spécialisés dans l'encadrement et l'animation de la discipline skateboard.

Le concept des « Speak'n'Skate camps » est unique en France ! Il propose un stage linguistique et sportif d'une semaine en pension complète accueillant jusqu'à 12 stagiaires. L'animation est assurée exclusivement en langue anglaise par des animateurs BAFA bilingues anglais/français.

Le matin, les stagiaires participent à des cours d'anglais dispensés par un professeur du « French American Center » de Montpellier.

Les après-midi, sont consacrés à la pratique du skateboard réparties en 2 heures de cours de skate et 2 heures de session libre. Les sessions skateboard sont encadrées par un intervenant anglophone assisté d'un intervenant Français titulaire du Brevet d'Etat d'Edicateur Sportif 1°degrés (BEES 1°).

Les soirées détente sont dédiées au visionnage de films en version originale anglaise liés à l'histoire et à la culture du skateboard, mais aussi à des animations ludiques en anglais (Quiz sur le thème du skateboard...)

De plus, chaque jour, les stagiaires découvrent un nouveau skatepark et partagent leurs sessions avec les pros skateurs de nos marques partenaires (Cyril Lambolez, Boris Proust, Julien Merour...). Tout au long de la semaine, les stagiaires participeront aux Best Tricks, et aux divers « challenges » organisés. Avec en fin de semaine une remise des prix récompensant l'ensemble des stagiaires. A la clé, de nombreux lots offerts par nos partenaires !!

Vous souhaitant bonne réception de ce dossier, Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de vous accueillir parmi nous, veuillez agréer, nos salutations sportives et distinguées.

L'équipe MUC Skateboard / Boarder gang



2 DOCUMENTS ET PIECES CONSTITUFS DU DOSSIER

Documents à remplir et à nous retourner :

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire de liaison (2 pages)
- Autorisations parentales
- Contrat de vente dûment rempli (exemplaire 1)
- Certificat médical de non contre indication à la pratique du skateboard
- Horaires d'arrivée et de départ et mode de transport choisi

Documents à conserver :

- Contrat de vente (exemplaire 2)
- Projet éducatif

Règlement (voir conditions dans le contrat de vente) :

- Joindre 3 chèques (acompte, solde, caution)
- Coupons Sport et Chèques Vacances acceptés (sous réserve de remplir les conditions générales de ce type de paiement)

Pièces complémentaires :

- 1 Photo d'identité.

Information, correspondance, envoi du dossier :

“Speak’n’Skate Camps”

MUC Skateboard / Boarder Gang

150 rue François Joseph Gossec – Complexe A.Batteux
34070 Montpellier

Bureau : 04 99 58 80 48

Nicolas : 06 75 97 98 93

Email/ facebook : boardergang@muc-skateboard.com

Association loi 1901, labellisée FFRS

Agréée jeunesse et sport

Conventionnée ANCV

PS : A réception de votre dossier, votre inscription vous sera confirmée par e-mail ou par téléphone.



3 PROJET EDUCATIF

3.1 Le séjour

- Séjour linguistique et sportif de 6 jours et 5 nuits du lundi 8h au samedi 12h.
- Encadrement en anglais.
- Hébergement, petit déjeuner, déjeuner au centre « Les Cyclades » de la Grande Motte.
- Repas du soir à l'extérieur : restaurant, cafétéria, pizzeria, barbecue.
- Déplacements en minibus.
- Présence des pros skateurs de nos marques partenaires.

3.2 Activités

Anglais :

- De 10h00 à 12h00 : Cours « traditionnels » d'anglais.
- De 14h30 à 18h30 : Cours de skateboard et best tricks organisés en anglais.

Skateboard :

- De 14h30 à 18h30 : Cours de skateboard et session libre pour développer et accompagner les stagiaires dans leur progression mais aussi pour accroître leur polyvalence dans les différentes disciplines du skateboard (street, rampe, bowl).
- Chaque jour : Session dans un skatepark différent : Nîmes, Beaulieu, Sète, St Rémi de Provence, St Martin de Crau...and many more !
- Participation aux Best Tricks contest tout au long de la semaine.
- Bilan des best tricks (Lots pour tous les participants).

Veillées (20h30 à 22h30) :

- Visionnage de films en Version Originale anglaise sur l'histoire et la culture de la pratique du skateboard (« Le seigneur de Dog Town », « the man how souled the world » ...and many more !)
- Session apprentissage « airs » à l'aide d'un bac à mousse et de trampolines.
- Grands jeux par équipe et en anglais (Trivial Poursuite, jeu de piste).

3.3 L'encadrement

Vie Quotidienne :

Par 2 animateurs BAFA (un anglophone et un bilingue français/anglais) pour l'encadrement de la vie quotidienne, leurs missions :

- Assurer l'organisation générale et le respect du planning.
- Favoriser la cohésion du groupe.
- Faire respecter les lieux d'hébergement.
- Assurer le transport des stagiaires vers les lieux de pratique et/ou de loisirs.
- Favoriser l'implication et responsabiliser les stagiaires au bon déroulement du camps (nettoyage des parties communes, des lieux de vie et des espaces de pratique)
- Animer les temps de repos et de vie quotidienne.



Skateboard :

Par 2 moniteurs (un anglophone et un bilingue français/anglais) diplômés du Brevet d'Etat d'Edicateur Sportif 1°; leurs missions :

- Assurer la sécurité des stagiaires durant la pratique.
- Favoriser une progression technique individuelle et collective.
- Valoriser le potentiel technique de chaque stagiaire.
- Assurer la cohésion et l'entente du groupe durant la pratique.
- Animer et organiser les temps de pratique.
- Permettre à chaque stagiaire de se faire plaisir et de progresser dans les différentes disciplines (rampe, bowl, street..)

Cours de Langue :

Par un professeur anglophone diplômé du Programme TEFL (Teaching English as a Foreign Language) d'Oxford à Barcelone, ses missions :

- Accueillir les stagiaires et évaluer leur niveau lors de la première séance pédagogique.
- Adapter les cours aux niveaux des stagiaires et créer des groupes si nécessaire.
- Intéresser les stagiaires à la langue anglaise et à la culture glisse en utilisant des supports pédagogiques qui leur sont familiers.
- Favoriser l'expression orale.
- Encourager les initiatives.
- Remédier aux échecs de la compréhension et de la communication
- Faire respecter l'ordre dans la classe.

3.4 Aspect éducatif

Cours de langue :

- L'objectif des cours de langue :
 - Faire acquérir aux stagiaires de nouvelles connaissances en grammaire et vocabulaire.
 - Sensibiliser et accroître leurs facultés à la communication orale par une approche extra-scolaire.
- Caractéristiques des cours de langues :
 - Cours dispensés uniquement en anglais.
 - Confrontation à l'usage de l'anglais au quotidien.
 - Utilisation de supports familiers (Vidéos de skateboard, Magazines, Chansons...)
 - Développement de la communication à l'intérieur du groupe, valorisation de l'échange oral.
 - Découverte de la culture glisse et des sports urbains sous forme de travaux individuels et en groupe, d'exercices ludiques, oraux et écrits.



Skateboard :

- Jeunes de 11 à 18 ans désireux d'apprendre et de progresser en skateboard.
L'approche ludique est prédominante (se faire plaisir, donner l'envie de pratiquer)
Elle vise à donner aux stagiaires un engagement personnel, une confiance en soi, une capacité à la prise de décision, un apprentissage de ses capacités physiques, et cela au sein d'une action socio-éducative et formatrice.
- Sensibilisation au port du casque (obligatoire), zones d'élan, de sécurité, respecter l'ordre et les temps de passage. Echauffement et étirement avant et après chaque entraînement.
- Lors de la première journée, les animateurs définiront deux groupes de niveau (débutants et confirmés).
Pour se faire, ils se baseront sur les critères établis dans les diplômes nationaux délivrés par la FFRS. Les groupes ainsi constitués, les animateurs adapteront leurs séances et accompagneront les stagiaires le plus pertinemment possibles dans leur progression.
- L'objectif à court terme est d'évaluer le niveau des stagiaires pour leur permettre de situer leur niveau de bases techniques, et acquérir de nouvelles capacités, autant sur le plan de la technicité, de la polyvalence (différents modules utilisés), que de la sécurité.
A long terme les apprentissages du stage leur permettent d'aborder la pratique du skateboard de manière plus réfléchie. (Temps de récupération, échauffement, étirement, port des protections...).
- Les cours de skateboard sont dispensés en anglais par les moniteurs brevetés d'Etat afin que les stagiaires reçoivent, analysent et mémorisent un nouveau vocabulaire spécifique à la pratique sportive.

3.5 Paquetage individuel

- 1 Casquette.
- Au moins 1 t-shirt par jour.
- 2 Pulls ou Sweat-shirt.
- 2 Shorts.
- 2 Pantalons long.
- Au moins 1 paires de chaussettes par jour.
- 2 paires de chaussures.
- Sandales (après skate).
- Nécessaire de toilette.
- Au moins 1 slip par jour.

Les Cyclades fournissent les draps.

3.6 Aspect Financier

- Votre enfant peut disposer d'argent de poche.
- Une **caution de 100 €** est demandée aux stagiaires pour les dégâts éventuels dans les chambres, les minibus ou bien sur le matériel.
- Un état des lieux d'entrée et de sortie est fait avec la présence des animateurs et des stagiaires.
- La détérioration d'une chambre, d'un véhicule ou du matériel par un stagiaire entraînera la retenue de la caution.
- En cas de détérioration dans une chambre dont le coupable ne serait pas identifié, tous les membres de la chambre se verront retenir leur caution.



3.7 Aspect matériel

- Port du **casque obligatoire durant toutes les périodes de pratique.**
- Prêt de casques, de protections et de planches.
- En cas de bris de planche ou de besoin matériel, un renouvellement de celui-ci dans un magasin spécialisé pourra être fait. (à la charge du stagiaire)
- Les stagiaires doivent **avoir un cahier et des stylos.**
- Le matériel hi fi et vidéo ainsi que les supports pédagogiques (magazines, vidéos...etc) sont fournis par le club.

3.8 Hébergement / repas

- Les Cyclades
393 Av de Melgueil
34280 La Grande Motte
Tel : 04 67 29 07 07
- Repas du soir à l'extérieur : cafétéria, restaurant, pizzeria, barbecue

3.9 Accueil

Arrivée

- Nous faire part au moins 2 semaines avant le début du séjour des horaires, dates et lieux d'arrivée et de départ du stagiaire :
- Par le train, les stagiaires sont accueillis à la sortie du train (nous transmettre, provenance, numéro de train et wagon), toutefois un point de rendez-vous est fixé en haut des escaliers/escalators du quai d'arrivée.
- Par la route, accueil des stagiaires de 8h00 à 12h00 aux Cyclades 393 Av de Melgueil 34280 La Grande Motte.
- Par avion, accueil des stagiaires à la sortie de l'avion (nous transmettre provenance, N° de Vol et heure d'arrivée)
- Navette vers gare et aéroport pour les arrivées et les départs.
- Le numéro de téléphone à joindre est le 06 75 97 98 93.

Départ

- Des Cyclades 393 Av de Melgueil 34280 La Grande Motte (le samedi matin entre 8h et 12h).
- Navette vers gare et aéroport dès 8h00 et jusqu'à 12h.
- Les départs doivent être programmés **avant 12h00 le samedi.**



6 CONTRAT DE VENTE / EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER

Nom/Prénom du stagiaire :
Nom/Prénom des parents ou responsables légaux :
Adresse :
.....
.....
Code postal : Ville.....
Dates du séjour: duau.....

Participants :

Agés de 11 ans minimum, garçon ou fille, tous niveaux.
12 skateurs maximum, du lundi matin dès 8h00 au samedi 12h00.

Arrivée et départ :

- Arrivée : Lundi de **08h00 à 12h00** : Accueil aux Cyclades 393 Av de Melgueil 34280 La Grande Motte. (Accueil et Navette de la gare ou aéroport dans la matinée).
- Départ : Samedi **avant 12h00** : Aux Cyclades 393 Av de Melgueil 34280 La Grande Motte. (Navette vers gare ou aéroport dans la matinée.)

Déroulement :

- Lieux de pratique : Skateparks de Sète, Lunel, Saint Martin de Crau, Saint Rémy de Provence, Saint Georges D'Orques, Nimes.
- Déplacements en minibus 9 places climatisé.
- Petit déjeuner et repas du midi aux Cyclades. Repas du soir à l'extérieur.
- Matinées réservées aux cours d'Anglais 10h00- 12h00.
- Après-midi initiation/perfectionnement skateboard 14h30-18h30.
- Soirées visionnages de films/ vidéos en anglais / jeux.
- Best tricks tout au long de la semaine.
- Session bac à mousse.

Encadrement :

- Encadrement vie quotidienne par 2 animateurs titulaires du BAFA, du Brevet d'état (BEES) et du permis B.
- 10h00-12h00 cours par un professeur diplômé du programme TEFL (Teaching English as a Foreign Language) d'Oxford à Barcelone.
- 14h30-18h30 du lundi au vendredi. 4h de coaching* skateboard par des moniteurs (1 anglophone et 1 français/anglais) de niveau national diplômés du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1° option skateboard.
- Prise en charge du stagiaire à la descente du train ou à l'arrivée à l'aéroport jusqu'au départ du train ou de l'avion. (***2heures de cours suivies de 2 heures de sessions libres**)

Hébergement:

Hébergement en ½ pension aux Cyclades 393 Av de Melgueil 34280 La Grande Motte. Les chambres font l'objet d'un état des lieux d'entrée et de sortie. Une caution de 100 € vous est demandée (non encaissée).

Tarifs :

- 640 € (5 nuits).
 - 100 € de chèque de caution, restitué après état des lieux de sortie.
 - 300 € d'acompte (**encaissé dès réception de votre dossier**)
 - 340€ de solde comprenant les 15€ d'adhésion à BoarderGang (**encaissé un mois avant le début des camps, soit le 16 Mars 2012**)
 - **10€ de réduction** sont offerts à nos anciens stagiaires
 - Les retards ou jours manqués ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une remise.
- (Les sommes correspondantes à la durée de votre stage sont toutes dues même en cas d'annulation, sauf assurance annulation : voir conditions**)**

Assurance :

- Tous nos stagiaires sont couverts par la MAIF (responsabilité civile, individuelle accident et rapatriement).
- N°de sociétaire : 2810778 A. Le détail des garanties est disponible sur simple demande.



CONTRAT DE VENTE (Suite)

Exemplaire à nous retourner

**Conditions :

La Maif n'effectuera de remboursement que dans les conditions et dates définies ci-dessous et en dehors du délai légal de rétractation (7 jours francs et 8 jours francs dans le cas exclusif où le 7ème jour décompté tombe un dimanche) .

Il appartient au stagiaire de souscrire une assurance annulation, proposée par le club ou de son choix, pour couvrir le risque d'annulation pour raison médicale. Si vous souscrivez à l'assurance proposée par le club, les raisons d'annulation doivent être justifiées et doivent correspondre aux conditions en vigueur chez la MAIF.

-Annulation confirmée entre le 9ème jour suivant la date d'inscription et le 11 Décembre 2011 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 10% s'appliquera sur le montant total(**) de la période complète.

-Annulation confirmée entre le 12 décembre et le 31 janvier 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 25% s'appliquera sur le montant total(**) de la période complète.

-Annulation confirmée entre le 1^{er} février et le 1 mars 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 55% s'appliquera sur le montant total(**) de la période complète.

-Annulation confirmée du 1 mars au 31 mars 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 85% s'appliquera sur le montant total(**) de la période complète.

-Annulation confirmée au-delà du 1er avril 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), le montant total (**) de la période complète est retenu.

(*) la date d'encaissements des chèques de solde ainsi que « la validité » des conditions d'annulation prennent effet à la même date pour toutes les semaines de stages (Soit un mois avant le début des camps, le -16 mars 2012-) .

(**) Il s'agit du montant total de la prestation, hors cotisations, non minoré par les prises en charges éventuelles de la Caisse d'allocations Familiales, des Comités d'Entreprises, bons de réduction,... etc .

Délais de paiement et validité de réservation :

Pour valider votre inscription votre dossier **doit être complet** (3 chèques : acompte, solde et caution, plus un chèque de 30 euros -par semaine de camp- pour l'assurance annulation si vous y souscrivez.). Le chèque d'acompte est encaissé à réception du dossier. Le solde sera encaissé le 16 mars 2012. La caution sera encaissée uniquement si l'état des lieux sortant diffère de l'état des lieux rentrant (établi par le responsable des Cyclades de la grande motte et les animateurs du MUC).

La gestion des inscriptions est informatisée en respectant la loi « informatique et liberté ».

Souhaitez-vous recevoir nos informations sur le MUC Skateboard/Boarder Gang?

Oui Non

Je soussigné, M/Mme/Melle :....., accepte les conditions de vente du contrat.

Je joins à mon inscription : (cochez les pièces jointes)

- Fiche sanitaire de 2 pages. **(Obligatoire)**
 - Fiche d'inscription. **(Obligatoire)**
 - Certificat médical de non contre indication à la pratique du skateboard **(Obligatoire)**
 - Un chèque de caution de 100 € **(Obligatoire)**
 - Un chèque d'acompte de 300 € **(Obligatoire)**
 - Un chèque de 340€* (pour 5 nuits). **(Obligatoire pour 1 semaine de stage)**
(chèque de Solde comprenant 15€ d'adhésion à Boardergang)
 - Un chèque de 30 € d'assurance annulation (facultatif).
 - Fiche liaison départ/arrivée. **(Obligatoire 2 semaines avant le début du stage)**
 - Une photo d'identité
- (*-10€ pour nos anciens stagiaires soit : 330€)

Fait à :

Le :/...../.....

SIGNATURE du tuteur
«Précédée de la mention Lu et approuvé »

7 FICHE DE LIAISON MEDICALE/ A NOUS RETOURNER



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Code de l'Action Sociale et des Familles



N° 10008*02

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ;
ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diptérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - **RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT**

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si **oui** joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

BOARDER GANG SKB CAMPS

MUC SKATEBOARD

150 RUE JOSEPH GOSSEC

34070 MONTPELLIER

OBSERVATIONS

.....
Email : *Nico@muc-skateboard.com*
Tel : *06 75 97 98 93*
.....
.....
.....

Expatrie 01 04 05 3000



8 AUTORISATIONS/ A NOUS RETOURNER

Pour les mineurs, les autorisations parentales d'évacuation et de soins doivent être **obligatoirement** complétées et acceptées par le tuteur légal :

En qualité de Tuteur légal de l'enfant....., J'autorise le MUC Skateboard à :

8.1 Autorisations de transport.

- Transporter l'enfant ci-dessus cité sur tout lieu d'activité dans le cadre de ses séjours.

8.2 Autorisation de diffusion d'image

- Prendre en photo l'enfant ci-dessus cité pendant les activités proposées par le MUC Skateboard.
Et j'autorise le MUC Skateboard à utiliser et publier ces photos et vidéos sur les supports de communication internes et externes du club (programmes, journal, tracts...etc)
J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune rémunération.
OU Je n'autorise pas les photos, je coche la case ci-contre

8.3 Autorisation de traitement médical en cours

(Si l'enfant doit suivre un traitement médical durant le séjour : joindre l'ordonnance du médecin stipulant ses prescriptions.)

- A donner le traitement médical (l'assistant sanitaire du séjour) conformément à l'ordonnance (nom du médicament, posologie, recommandations du médecin) joint à la présente attestation, et cela durant tout le séjour.

8.4 Autorisation de soin d'urgence

- La prise en charge médicale en cas d'accident. Autorisations, d'anesthésier et d'opérer l'enfant ci-dessus cité.

Je soussigné(e)....., être le tuteur légal de l'enfant..... et déclare avoir pris connaissance de l'intégralité de ce document.

Fait à, le

Signature du responsable légal :





9 CONTRAT DE VENTE / **EXEMPLAIRE A CONSERVER**

Nom/Prénom du stagiaire :
Nom/Prénom des parents ou responsables légaux :
Adresse :
.....
.....
Code postal : Ville.....
Dates du séjour: duau.....

Participants :

Agés de 11 ans minimum, garçon ou fille, tous niveaux.
12 skateurs maximum, du lundi matin dès 8h00 au samedi 12h00.

Arrivée et départ :

- Arrivée : Lundi de **08h00 à 12h00** : Accueil aux Cyclades 393 Av de Melgueil 34280 La Grande Motte. (Accueil et Navette de la gare ou aéroport dans la matinée).
- Départ : Samedi **avant 12h00** : Aux Cyclades 393 Av de Melgueil 34280 La Grande Motte. (Navette vers gare ou aéroport dans la matinée.)

Déroulement :

- Lieux de pratique : Skateparks de Sète, Lunel, Saint Martin de Crau, Saint Rémy de Provence, Saint Georges D'Orques, Nimes.
- Déplacements en minibus 9 places climatisé.
- Petit déjeuner et repas du midi aux Cyclades. Repas du soir à l'extérieur.
- Matinées réservées aux cours d'Anglais 10h00- 12h00.
- Après-midi initiation/perfectionnement skateboard 14h30-18h30.
- Soirées visionnages de films/ vidéos en anglais / jeux.
- Best tricks tout au long de la semaine.
- Session bac à mousse.

Encadrement :

- Encadrement vie quotidienne par 2 animateurs titulaires du BAFA, du Brevet d'état (BEES) et du permis B.
- 10h00-12h00 cours par un professeur diplômé du programme TEFL (Teaching English as a Foreign Language) d'Oxford à Barcelone.
- 14h30-18h30 du lundi au vendredi. 4h de coaching* skateboard par des moniteurs (1 anglophone et 1 français/anglais) de niveau national diplômés du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1° option skateboard.
- Prise en charge du stagiaire à la descente du train ou à l'arrivée à l'aéroport jusqu'au départ du train ou de l'avion. (*2heures de cours suivies de 2 heures de sessions libres)

Hébergement:

Hébergement en ½ pension aux Cyclades 393 Av de Melgueil 34280 La Grande Motte. Les chambres font l'objet d'un état des lieux d'entrée et de sortie. Une caution de 100 € vous est demandée (non encaissée).

Tarifs :

- 640 € (5 nuits).
 - 100 € de chèque de caution, restitué après état des lieux de sortie.
 - 300 € d'acompte (**encaissé dès réception de votre dossier**)
 - 340€ de solde comprenant les 15€ d'adhésion à BoarderGang (**encaissé un mois avant le début des camps, soit le 16 Mars 2012**)
 - **10€ de réduction** sont offerts à nos anciens stagiaires
 - Les retards ou jours manqués ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une remise.
- (Les sommes correspondantes à la durée de votre stage sont toutes dues même en cas d'annulation, sauf assurance annulation : voir conditions**)**

Assurance :

- Tous nos stagiaires sont couverts par la MAIF (responsabilité civile, individuelle accident et rapatriement).
- N°de sociétaire : 2810778 A. Le détail des garanties est disponible sur simple demande.



CONTRAT DE VENTE (Suite)

Exemplaire à conserver

****Conditions :**

La Maif n'effectuera de remboursement que dans les conditions et dates définies ci-dessous et en dehors du délai légal de rétractation (7 jours francs et 8 jours francs dans le cas exclusif où le 7ème jour décompté tombe un dimanche) .

Il appartient au stagiaire de souscrire une assurance annulation, proposée par le club ou de son choix, pour couvrir le risque d'annulation pour raison médicale. Si vous souscrivez à l'assurance proposée par le club, les raisons d'annulation doivent être justifiées et doivent correspondre aux conditions en vigueur chez la MAIF.

-Annulation confirmée entre le 9ème jour suivant la date d'inscription et le 11 Décembre 2011 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 10% s'appliquera sur le montant total(**) de la période complète.

-Annulation confirmée entre le 12 décembre et le 31 janvier 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 25% s'appliquera sur le montant total(**) de la période complète.

-Annulation confirmée entre le 1^{er} février et le 1 mars 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 55% s'appliquera sur le montant total(**) de la période complète.

-Annulation confirmée du 1 mars au 31 mars 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), une retenue de 85% s'appliquera sur le montant total(**) de la période complète.

-Annulation confirmée au-delà du 1er avril 2012 (minuit, cachet de la poste faisant foi*), le montant total (**) de la période complète est retenu.

(*) la date d'encaissements des chèques de solde ainsi que « la validité » des conditions d'annulation prennent effet à la même date pour toutes les semaines de stages (Soit un mois avant le début des camps, le -16 mars 2012-) .

(**) Il s'agit du montant total de la prestation, hors cotisations, non minoré par les prises en charges éventuelles de la Caisse d'allocations Familiales, des Comités d'Entreprises, bons de réduction,... etc .

Délais de paiement et validité de réservation :

Pour valider votre inscription votre dossier **doit être complet** (3 chèques : acompte, solde et caution, plus un chèque de 30 euros -par semaine de camp- pour l'assurance annulation si vous y souscrivez.). Le chèque d'acompte est encaissé à réception du dossier. Le solde sera encaissé le 16 mars 2012. La caution sera encaissée uniquement si l'état des lieux sortant diffère de l'état des lieux rentrant (établi par le responsable des Cyclades de la grande motte et les animateurs du MUC).

La gestion des inscriptions est informatisée en respectant la loi « informatique et liberté ».
Souhaitez-vous recevoir nos informations sur le MUC Skateboard/Boarder Gang?

Oui Non

Je soussigné, M/Mme/Melle :, accepte les conditions de vente du contrat.

Je joins à mon inscription : (cochez les pièces jointes)

- Fiche sanitaire de 2 pages. **(Obligatoire)**
 - Fiche d'inscription. **(Obligatoire)**
 - Certificat médical de non contre indication à la pratique du skateboard **(Obligatoire)**
 - Un chèque de caution de 100 € **(Obligatoire)**
 - Un chèque d'acompte de 300 € **(Obligatoire)**
 - Un chèque de 340€* (pour 5 nuits). **(Obligatoire)** pour 1 semaine de stage
(chèque de Solde comprenant 15€ d'adhésion à Boardergang)
 - Un chèque de 30 € d'assurance annulation (facultatif).
 - Fiche liaison départ/arrivée. **(Obligatoire 2 semaines avant le début du stage)**
 - Une photo d'identité
- (*-10€ pour nos anciens stagiaires soit : 330€)

Fait à :
Le :/...../.....

SIGNATURE du tuteur
«Précédée de la mention Lu et approuvé »

